

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL – 29 MARS 2021 à 18 heures

Compte tenu des instructions sanitaires ministérielles en vigueur la séance se déroulera au siège de la Communauté de Communes des Deux Rives

Adoption du procès-verbal du 8 mars 2021

Adoption des décisions municipales

Vote du Compte de Gestion et vote du Compte Administratif 2020 :

- commune – assainissement – tourisme - « animations, culture, événementiels

Bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées en 2020

Affectation des résultats 2020 – Commune et « Animations, culture, événementiels »

Reprise des résultats 2020 – Tourisme

Vote du Budget Primitif 2021 :

- Commune – Tourisme - « Animations, culture, événementiels

Et vote des taux d'imposition

Modification des autorisations de programme

Subvention au budget « Animations, culture, événementiels »

Admissions en non valeur :

- Commune – Assainissement – Tourisme - « Animations, culture, événementiels

Créances éteintes – budget Assainissement

Demandes de subventions pour travaux

Demande de subvention des associations - année 2021

Subventions aux coopératives scolaires - année 2020-2021

Convention d'objectifs et de moyen entre la ville et certaines associations

Convention de mandat au SDE 82 – avenue de Peyroutas et rue Lizotte

Convention de mise à disposition temporaire du City stade à l'association Handball Valencien des deux Rives

Convention de partenariat à passer avec l'association ARPA 47